



Évaluation du risque routier « trajet et mission »

Document Unique

Raison sociale :

Date d'élaboration :

Date de mise à jour :

Article R230-1 Créé par Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 - art. 1 JORF 7 novembre 2001
L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder en application du paragraphe III (a) de l'article L. 230-2. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

La mise à jour est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, au sens du septième alinéa de l'article L. 236-2, ou lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

Dans les établissements visés au premier alinéa de l'article L. 236-1, cette transcription des résultats de l'évaluation des risques est utilisée pour l'établissement des documents mentionnés au premier alinéa de l'article L. 236-4.

Le document mentionné au premier alinéa du présent article est tenu à la **disposition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des instances qui en tiennent lieu, des délégués du personnel ou, à défaut, des personnes soumises à un risque pour leur sécurité ou leur santé, ainsi que du médecin du travail.**

Il est également tenu, sur leur demande, à la **disposition de l'inspecteur ou du contrôleur du travail ou des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale et des organismes mentionnés au 4° de l'article L. 231-2.**



Évaluation du risque routier
« trajet et mission »

Document Unique

Raison sociale :

Adresse du siège social :
.....
.....

Adresse de l'établissement où les risques sont évalués :
.....
.....

Activité : Code NAF :

Nombre de salariés :

Noms des représentants du personnel (DP) :
.....
.....

Date d'élaboration : Par :

Date de mise à jour : Par :

Évaluation du risque routier
« trajet et mission »

Document Unique

Organismes utiles

Organismes	Adresse	téléphone	Compétences	Site Web
Lavieroutiere.com	236 Fbg St Vincent 45000 ORLEANS	02 36 47 60 96	Audit / DU Objectifs / Actions Suivi	www.lavieroutiere.com
CRAM				
INRS				www.inrs.fr

,

Liste des documents utilisés pour l'évaluation

Documents	Commentaires	Qui le détient ?